

N° 27-28/2009

Mars-Juin 2009

Zones humides Ouvrages et rapports

Les informations intéressent :

- toutes les zones humides
- les zones humides intérieures (marais et rives des plans d'eau)
- les zones humides alluviales
- les mares et mouillères
- les tourbières
- les zones humides littorales
- les lagunes méditerranéennes
- les mangroves et coraux

Sommaire (interactif) :

- Assainissement / Bassins / Biodiversité [P. 1](#)
- Biodiversité / Carrières [P. 2](#)
- Biodiversité / Changement climatique / Chasse / Coraux [P. 3](#)
- CLC / DCE / DPM / Eau / Espaces protégés [P. 4](#)
- Espèces exotiques [P. 5](#)
- Espèces hygrophiles / Espèces menacées [P. 6](#)
- Espèces protégées / Forêts / Grenelle de la mer [P. 7](#)
- Histoire / Lagune / Littoral [P. 8](#)
- Littoral [P. 9](#)
- Milieux aquatiques / Natura 2000 / PNR [P.10](#)
- Police de l'eau / PLU / Protection de la nature [P.11](#)
- Ramsar / Réserves naturelles / SAGE / Tourbières [P.12](#)
- Trame verte et bleue / Zones humides [P.13](#)
- Zones humides [p.14](#)
[15 et](#)
[16](#)

■ ASSAINISSEMENT – Lagunage

Recommandations pour le bon fonctionnement des stations d'épuration. Filtres plantés de roseaux

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE, nov. 2008, 29 p.

Les stations d'épuration par cultures fixées sur supports fins et plus particulièrement, les filtres plantés de roseaux occupent depuis peu une place

prépondérante dans les procédés d'épuration des petites collectivités. Le présent document propose des préconisations nouvelles liées à de récentes observations sur le bassin Rhin-Meuse et insiste sur des recommandations déjà connues mais parfois mal appliquées. Il est aussi inspiré d'autres études réalisées notamment par des organismes de recherche, et par d'autres agences.



■ BASSINS – Gestion intégrée

Manuel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin

GWP, RIOB, Global water partnership, Réseau international des organismes de bassins, 2009, 112 p.

Le RIOB met en œuvre un plan d'actions pluriannuel ayant pour but de favoriser la création d'organismes de bassin à travers le monde et de renforcer

leurs activités. Ce guide apporte des conseils pour améliorer la gouvernance des ressources en eau douce, l'accent étant mis en particulier sur la mise en œuvre effective de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins de fleuves, de lacs et des aquifères.



■ BIODIVERSITE – Exemples

La biodiversité. Les réseaux de la vie

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET DE LA BIODIVERSITÉ, 2009, 189 p.

La préservation de la biodiversité constitue un enjeu majeur pour les générations futures, au même titre que la lutte contre le changement climatique. L'ouvrage "La biodiversité à travers des exemples", publié en 2007

par avait pour objet de présenter de façon didactique tout ce que la biodiversité nous apporte, et que nous risquons de perdre. Le succès de cet ouvrage auprès des élus, des enseignants, des professionnels de l'environnement, des scientifiques ou des citoyens a montré l'intérêt et l'attente d'un vaste public vis-à-vis de ce thème. Dans ce second ouvrage collectif, le CSPNB a



choisi de présenter le fonctionnement de la biodiversité : déplacements dans l'espace, évolutions dans le temps, multiples interactions entre les êtres vivants...



■ CARRIERES — Zones humides

Le patrimoine écologique des zones humides issues de l'exploitation des carrières

UNICEM, oct. 2008, 6 p.

Ce document, qui refond une précédente plaquette de 2000, fait un bilan des inventaires écologiques réalisés par des scientifiques sur 17 zones humides issues de carrières. Ils montrent la richesse de leur végétation et leur intérêt pour la nidification et le stationnement migratoire des oiseaux d'eau, ainsi que pour la reproduction de certains amphibiens. Les zones humides étudiées abritent environ la moitié des espèces connues nationalement (dans la plupart des groupes biologiques étudiés). 90 % des espèces d'oiseaux d'eau présentes en France fréquentent ces sites en période intermédiaire (en hivernage ou en halte



■ BIODIVERSITE — Économie

Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes

B. CHEVASSUS-AU-LOUIS (DIR.), Centre
d'analyse stratégique, Rapport,
avr. 2009, 378 p.

Un rapport du Centre d'analyse stratégique examine les liens unissant l'économie et la biodiversité. Les deux objectifs de ce rapport, réalisé par une trentaine d'experts, sont : d'une part, de réaliser une présentation et une analyse critique des méthodes utilisables pour estimer des valeurs économiques de la biodiversité et des services écosystémiques, d'autre part, appliquer ces méthodes aux écosystèmes présents sur le territoire national, afin de fournir des « valeurs de référence » pouvant être utilisées en particulier dans l'évaluation socioéconomique des investissements publics.

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, rapport
d'étape, 2008. 64 p.

L'économie des écosystèmes et de la biodiversité est une initiative née en 2007 lors de la conférence du G8 à Potsdam. Elle est un des outils pour atteindre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique (CDB), entrée en vigueur en 1993. L'objectif de l'étude TEEB est de mieux cerner la réalité des coûts de l'utilisation du capital naturel de la Terre, ainsi que les conséquences des politiques sur la résilience et la durabilité des écosystèmes. Les résultats de la première phase (un travail préliminaire basé sur des méta-études) sont présentés dans ce rapport intermédiaire.



■ BIODIVERSITÉ — Stratégie nationale

Stratégie nationale pour la biodiversité

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, Rapport
d'activité 2008, mai 2009, 53 p. ;
Plaquette, févr. 2009, 6 p. ; Dossier
de presse du ministère de
l'écologie, 20 mai 2009, 19 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, Plan
d'action Patrimoine naturel, 2009,
17 p.

La stratégie nationale de la biodiversité mise en place en 2004 avait débouché sur la réalisation de dix plans d'actions sectoriels (patrimoine naturel, agriculture, mer, outre-mer...) calés sur 2005-2008. Arrivés à terme, ces plans n'ont toutefois pas permis d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie, ainsi que le constate le dernier rapport d'activité : fin

2008, seulement un tiers des actions a pu être mené à leur terme. Le Gouvernement a donc décidé de lancer dix nouveaux plans d'actions (2008-2010) afin tout à la fois de respecter les objectifs affichés mais également de tenir compte des propositions du Grenelle. Le plan d'action sur le patrimoine naturel a notamment fait

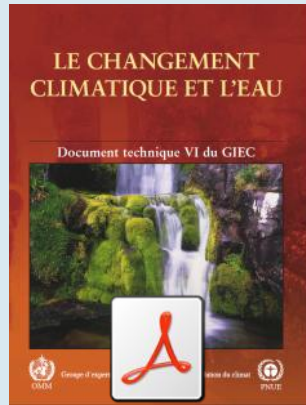


■ CHANGEMENT CLIMATIQUE – Eau

Les changements climatiques et l'eau,

GIEC, Document technique VI, juin 2008, 89 p.

Un nouveau document du GIEC analyse les conséquences du réchauffement climatique sur la ressource en eau et la biodiversité des milieux aquatiques. Des mesures d'atténuation dans ces domaines sont proposées.



■ CORAUX – Changement climatique

Le triangle de corail face au changement climatique : des écosystèmes, des personnes et des sociétés fortement menacés

WWF, UNIVERSITY OF QUEENSLAND AUSTRALIA, 2009, 229 p. et 40 p.

Un rapport du WWF basé sur plus de 300 études scientifiques, montre qu'en cas d'absence d'actions rapides pour lutter contre les changements climatiques, les récifs coralliens pourraient disparaître du « Triangle du Corail ». Cette zone de la planète, la plus riche en corail, s'étend sur 6 États d'Asie du Sud-est et représente

30 % des récifs coralliens mondiaux, 76 % des espèces de coraux et plus de 35 % des espèces de poissons de récifs. La disparition des récifs de coraux provoquerait, à son tour, une chute de 80 % de la capacité de l'environnement côtier à nourrir la population et la réduction ou la perte totale des moyens de subsistance d'environ 100 millions de personnes. L'organisation non gouvernementale propose un plan d'action efficace pour lutter contre les changements climatiques et limiter les problèmes de surpêche et de pollutions. Le rapport en anglais a fait l'objet d'une syn-



■ CHASSE – Prélèvements chasse de nuit

Synthèse nationale des prélèvements à la chasse de nuit au gibier d'eau – saison 2006/2007

R. HARGUES, V. SCHRICKE, F. AUROY, J.-P. ARNAUDUC., ONCFS, FNC, 2008, 6 p.

Pour la saison de chasse 2006-2007, la base de données comptabilise 261 121 oiseaux prélevés. Le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver restent les espèces les plus prélevées par ce mode de chasse (plus de 60 % du tableau total quel que soit le lieu de chasse). Ces 2 espèces avec le Canard siffleur et le Canard souchet représentent plus de 80 % du tableau de la chasse de nuit. La moitié des prélèvements ont lieu aux mois de septembre et octobre. En 2007, on dénombre plus de 7 765 huttes, tonne, hutteaux et gabions, soit plus de 51 % des

installations immatriculées en France (15 123 au total). La répartition de ces huttes est de 6 702 huttes sur le domaine terrestre (DT), 1023 huttes sur le domaine public maritime (DPM) et 40 carnets inexploités dans un département.



■ CORAUX – État des lieux et suivi

Les récifs coralliens de l'outre-mer français : suivi et état des lieux

L. GARDES ET B. SALVAT (COORD.), Revue d'écologie La terre et la vie vol. 63, 2008, 200 p.

Un numéro spécial de la Terre et la vie publié par la Société nationale de protection de la nature fait un point complet sur l'écologie, les menaces et les mesures de protection et de gestion mise en œuvre concernant les récifs de coraux en outre-mer.



■ CORINE LAND COVER – Nouvelle mise à jour

La France vue par CORINE Land Cover, outil européen de suivi de l'occupation des sols

D. PAGEAUD et C. CARRÉ, Observations et statistiques (SOeS) n° 10, avr. 2009, 4 p.

D'après le dernier inventaire biophysique CORINE (coordination de l'information sur l'environnement) Land Cover 2006, la France métropolitaine est couverte majoritairement de terres agricoles (60 %) et de forêts ou autres espaces semi-naturels (34 %). Les sols artificialisés occupent un peu plus de 5 % du territoire. Enfin, les zones humides et surfaces en eau sont peu représentées (respectivement 0,3 % et 0,7 %).

Les changements de l'occupation des sols en France métropolitaine entre 2000 et 2006 suivent les mêmes tendances qu'entre 1990 et 2000, mais à un rythme ralenti. Les espaces artificialisés continuent de s'étendre, aux dépens principalement de terres agricoles. De vastes surfaces changent d'affectation au sein des forêts et autres milieux semi-naturels. Ces évolutions se traduisent par une consommation persistante d'espaces naturels et ruraux, accompagnée d'une fragmentation et d'un cloisonnement des milieux naturels.



■ DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU – Bilan européen

What future for EU's water ? Indicator based assessment of the draft river basin management plans under the EU water framework directive

S. SCHEUER, J. ROUILLARD & G. CANZI, WWF, 2009, 48 p.

Une étude du WWF analyse, à l'aide de multiples indicateurs, le degré d'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau dans les États de l'Union européenne.



■ DOMAINE PUBLIC MARITIME – Gestion

Quelle gestion pour le domaine public maritime naturel protégé ?

RIVAGES DE FRANCE, Forum national des Rivages de France, Actes, 30-31 oct. 2008, Arles, 2009, 61 p.

Ce forum consacré à la gestion du domaine public maritime naturel protégé s'adresse à tous les acteurs engagés dans la gestion des rivages : services de l'État, collectivités territoriales, établissements publics, associations, entreprises, universitaires.

Lors de ce Forum, les différents intervenants ont abordé trois thèmes principaux : Identifier les espaces qui présentent un intérêt patrimonial particulier, et au-delà, comprendre leur fonctionnement ; Concilier le principe de libre accès aux rivages avec un objectif renforcé de protection ; Organiser une gestion concertée, sachant tenir compte de la répartition des compétences sur le Domaine Public Maritime.



■ EAU – Services rendus

Water security and ecosystem services the critical connection

UNEP, Ecosystem management program, 2009, 56 p.

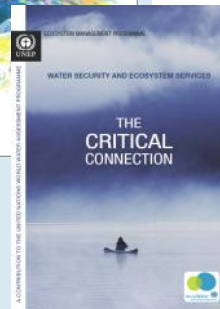
Cette brochure du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) fait un point complet sur les services rendus par les écosystèmes aquatiques aux activités humaines ou aux usages liés à l'eau. De nombreux cas d'espèces illustrent cette étude (Okavango, delta du Danube, mer d'Aral...) qui préconise un certain nombre de recommandations afin de mieux permettre une utilisation durable de ces écosystèmes.

■ ESPACES PROTEGES – Réseau écologique

Vers un réseau écologique national. Contribution à une stratégie de création d'aires protégées

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, TERRE SAUVAGE, juin 2009, 16 p.

Le Grenelle de l'environnement, traduit dans la première loi, prévoit la création, d'ici 10 ans, d'un réseau d'espaces protégés couvrant 2 % du territoire national et 10 % des eaux territoriales. Cette brochure fait un point complet, témoignages à l'appui, pour cerner la notion d'espaces protégés et l'intégration de ces espaces dans un réseau écologique.



ESPECES ENVAHISSANTES—GESTION

Réseau Plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Avancement des démarches

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS, AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE, déc. 2008, plaquette, 6 p.

Cette plaquette, fait le point sur les actions entreprises dans le bassin Loire-Bretagne pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes. En 2002 a été créé à cet effet, un groupe de travail ad hoc animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, en lien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il a pour but de faciliter les échanges de connaissances sur les plantes invasives et leur gestion.



Les espèces exotiques envahissantes en France métropolitaine et en outre-mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, mai 2009, 18 p.

Cette plaquette informe le grand public sur des espèces exotiques pouvant être rencontrées en France métropolitaine et en outre-mer (jussie, tortue de Floride, écrevisse de Louisiane...). Elle a pour but d'accélérer la prise de conscience contre ce fléau qui menace la

biodiversité (3^e cause d'extinction des espèces selon l'Union mondiale pour la nature). Elle rappelle également les bons gestes à avoir pour ne pas favoriser leur dissémination et les actions engagées au niveau international, européen et national.

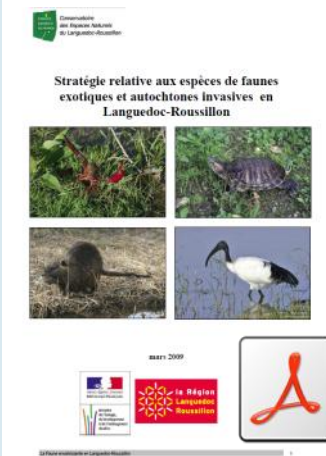


Stratégie relative aux espèces de faunes exotiques et autochtones invasives en Languedoc-Roussillon

CREN LANGUEDOC-ROUSSILLON, RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON, mars 2009, 55 p.

Devant l'intensification des échanges internationaux, l'augmentation des transports d'espèces, des introductions à partir d'élevage d'espèces exotiques ou les modifications des modes de gestion des milieux, il est devenu nécessaire de définir des politiques pour enrayer les invasions biologiques. La DIREN et la Région Languedoc-

Roussillon ont donc confié au Conservatoire régional des Espaces Naturels (CEN L-R) le soin dans un premier temps, de faire un état de l'art sur les invasions de la faune, de dresser un état des lieux en Languedoc-Roussillon, puis de définir, les grandes lignes d'une stratégie à mettre en œuvre dans la région. Le CEN L-R, conscient de la problématique des invasions biologiques sur la biodiversité, identifie dans ce rapport les grandes orientations d'un plan d'actions relatif aux invasions biologiques de la faune en Languedoc-Roussillon.



Gestion des plantes aquatiques envahissantes.

AGENCE DE L'EAU RHIN- MEUSE, sept. 2008. 18 p.

Pour faire face aux proliférations d'espèces de plantes envahissantes, une stratégie en 3 étapes est proposée : réaliser un diagnostic précis de la situation, fixer des objectifs clairs, lisibles et réalistes, et choisir une technique d'intervention adaptée. Cinq techniques sont alors détaillées : actions sur le milieu, augmentation de la turbidité de l'eau, régulation hydraulique, contrôle mécanique ou manuel, produits chimiques. Face au coût élevé et au carac-

tère non pérenne des actions curatives, la prévention s'impose avec un suivi régulier notam-

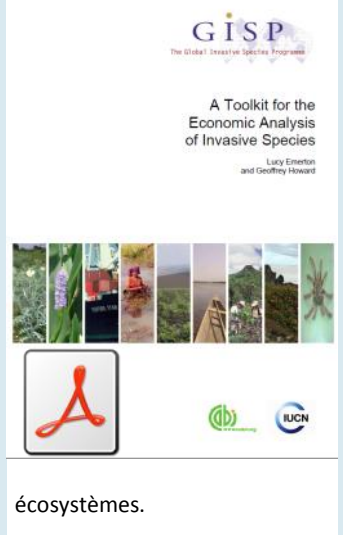


ment sur les plans d'eau.

A Toolkit for the Economic Analysis of Invasive Species

L. EMERTON ET G. HOWARD, Global Invasive Species Programme, 2008, 110 p.

Cette étude analyse du point de vue économique les invasions d'espèces exotiques. Après avoir rappelé cette notion, elle aborde tour à tour les connaissances sur les causes économiques des invasions, l'impact de celles-ci et les moyens de les prendre en compte, l'évaluation de leur coût et bénéfice, l'évaluation de leur impact sur les



■ ESPECES HYGROPHILES – Déclinaison régionale

Déclinaison en Pays de la Loire de la liste des plantes indicatrices de zones humides inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008

P. LACROIX et J. LE BAIL, DREAL Pays-de-la-Loire, Conservatoire botanique du bassin parisien, mai 2009, 57 p.

L'arrêté du 24 juin 2008 permet au préfet de région compléter la liste nationale des plantes hygrophile mentionnée en annexe de l'arrêté par une liste additionnelle d'espèces arrêtées sur proposition du conseil

scientifique régional du patrimoine naturel, le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique. Pour ce qui concerne la région de Pays-de-Loire, une liste régionale des plantes vasculaires indicatrices de zones humides inscrites à présentes globalement en Pays de la Loire a été créée, complétée par 5 listes départementales déclinant la présence de ces plantes à l'intérieur de chacun des 5 départements de la région (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).



■ ESPECES MIGRATRICES – Anguilles

Plan de gestion anguille de la France

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ONEMA, 2008, 115 P. ET ANNEXES

La Commission européenne a adopté un règlement qui institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes. Il prévoit la mise en œuvre par les États de plans de gestion et de mesures de repeuplement de l'anguille (Règl. (CE) n° 1100/2007 du Conseil, 18 sept. 2007). La France, conformément au règlement, la France a envoyé son plan national le 17 décembre 2008. Les mesures portent sur les différents types de pêcheries, les obstacles à la circulation des anguilles, le repeuplement, la restauration des habitats et les contaminations. Après validation par la Commission, ce plan de gestion devra être mis en œuvre dès le 1^{er} juillet 2009.

■ ESPÈCES MENACÉES – Liste rouge

La vie sauvage dans un monde en mutation. Une analyse de la liste rouge 2008 des espèces menacées de l'UICN

Collectif, UICN, 2009, 182 p.

Cette étude fait une analyse détaillée des espèces menacées inscrites sur la liste rouge de l'UICN (un chapitre est notam-

ment consacré à la biodiversité des milieux aquatiques).

Elle montre par exemple que sur les 2000 espèces d'oiseaux inscrites sur la liste et inféodées aux zones humides, 1/8^e est sérieusement menacé.



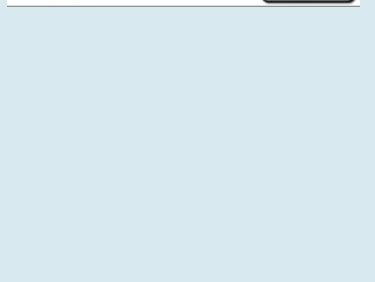
■ ESPÈCES MENACÉES – Oiseaux

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). 20 ans de programme STOC! Bilan pour la France en 2008

F. JIGUET, MNHN, 2009, 8 p.

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) permet d'estimer les variations d'effectifs des oiseaux nicheurs communs à moyen et long terme. Chaque année, des centaines de volontaires assurent le suivi de points d'écoute dans le cadre de ce programme, dont la coordina-

tion nationale est assurée par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle. Cette étude, qui retrace l'évolution sur 20 ans des populations d'oiseaux nicheurs, montre une nette diminution de celles inféodées aux prairies et landes humides, ainsi qu'aux rives des cours d'eau, tandis que les effectifs des oiseaux des plans d'eau et des zones humides littorales sont plutôt en augmentation. Un tableau de synthèse indique les tendances



■ ■ ESPÈCES PROTÉGÉES – Grenouilles

Fréquence grenouille. Sauvons les zones humides et les batraciens

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS, RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, FONDATION NATURE ET DÉCOUVERTES, 2009, 16 p.

Fréquence Grenouille est une opération annuelle de sensibilisation à la préservation des zones humides, organisée par les conservatoires d'espaces naturels et les réserves naturel-

les. De mars à mai, le grand public et les scolaires sont invités à venir découvrir les zones humides et les batraciens par le biais de sorties, de diaporamas, de sauvetages sur les routes... cette plaquette présente les différents types de zones humides, les principales espèces de batraciens et les menaces pesant sur les unes et les autres. Un dossier de presse a également été publié.



■ ■ FORÊTS – Ripisylves

Les ripisylves : des systèmes naturels à préserver, compatibles avec votre activité agricole.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE, oct. 2008. 4 p.

Face au constat d'une augmentation de la dégradation des ripisylves existantes sur son territoire, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a souhaité sensibiliser les agriculteurs sur l'atout que représente la ripisylve pour maintenir ou améliorer la qualité des milieux et des cours

d'eau : auto-épuration, diversité des espèces et des habitats, filtration des polluants ruisselant...et les intérêts sont encore plus grands lorsque la bande enherbée est boisée. Quelques conseils sont également formulés pour l'entretien ; la réglementation est rappelée et la compatibilité avec la PAC est abordée. Cette plaquette a été réalisée conjointement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, l'ensemble des DDAF, les Chambres d'agriculture du bassin et l'ONEMA.



■ ■ GRENELLE DE LA MER – Propositions

Grenelle de la mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, La délicate rencontre entre la terre et la mer, rapport, juin 2009, 115 p.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, Dossier de presse, 10 juill. 2009, 27 p. et relevé de conclusions des tables rondes 1 à 3, 10 et 15 juill. 2009, et 3 et 5 p.

Dans le cadre du Grenelle de la mer, les conclusions des tables rondes des différents groupes de travail, qui avaient fait des propositions en juin 2009, ont été rendues mi-juillet :

- en matière de biodiversité et de pêche : développement des aires marines protégées pour contribuer à l'objectif international de 20 % des eaux protégées en 2020 ; création d'aires marines protégées sur les zones de reproduction des poissons et d'habitats sensibles, en concertation avec les acteurs (déjà engagées par le Grenelle de l'environnement) ;

- en matière de pêche de loisirs : application d'une charte de la pêche de loisirs, d'un suivi de 2

ans. Instauration à cette échéance d'un permis de pêche si les résultats ne sont pas satisfaisants. Instauration de période de « repos biologiques » sur l'estran.

- en matière de connaissance : faire d'ici fin 2009 un tableau de bord de l'état des milieux marins sur la santé des écosystèmes et de développement des activités humaines pour le suivi des politiques de gestion, protection et développement de la mer et du littoral ; renforcer la

■ ■ FORÊTS – Eau

La forêt et l'eau

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES DE L'ONF, n°22, automne 2008, 64 p.

Un dossier spécial de cette revue aborde les impacts de la forêt sur la ressource en eau en termes quantitatifs, qualitatifs et de service économique, avec quelques exemples de gestion de la forêt pour l'eau.

A commander auprès de l'ONF

■ ■ FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

Huitième Conseil des marais Atlantique. Retranscription des débats

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES, 2009, 70 p.

Le huitième Conseil des marais atlantiques a été l'occasion de débattre des futures orientations du Forum des marais atlantiques, 10 ans après sa création et des perspectives d'avenir des zones humides en France.



connaissance et la protection des récifs coralliens (IFRECOR).

Toutes ces dispositions feront l'objet de modification réglementaires, une loi n'étant pas nécessaire pour ces matières.

HISTOIRE – Tourbe

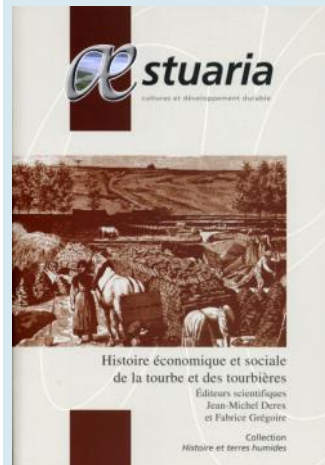
Histoire économique et sociale de la tourbe et des tourbières

J.-M. DEREK ET F. GRÉGOIRE (DIR.), Actes du 2^{ème} colloque international du Groupe d'histoire des zones humides, éd. Aestuaria, coll. Histoire et terres humides, 2009, 314 p., 25 €

Ce colloque est la première rencontre abordant la tourbe sous un angle économique et social. Celle-ci a été longtemps dans de nombreux pays ou région un combustible très utilisé. Son exploitation est

aussi souvent à l'origine d'une grande partie de la biodiversité contemporaine de ces espaces. L'ouvrage, constitué de 19 interventions de sept pays européens, comble une lacune de l'historiographie concernant les sources énergétiques, mais également l'utilisation de la tourbe dans l'amendement des sols. Au-delà de l'utilisation de cette ressource, c'est aussi l'appropriation de la tourbe qui est abordée avec les conflits d'usage qui en découlent.

Contact : www.ghzh.free.fr

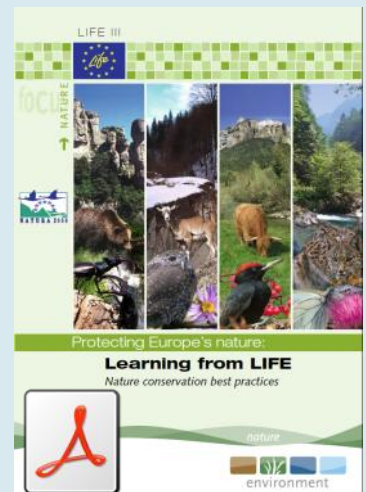


LIFE NATURE – BILAN

Protecting Europe's nature : learning from LIFE III. Nature conservation best practices

COMMISSION EUROPÉENNE, mars 2009, 68 p.

Une étude de la Commission européenne analyse en détail les résultats concrets de projets financés par LIFE dans le domaine de la protection de la nature. Depuis 1992, 12 % du nombre de projets ont concerné des zones humides, 8 % des zones littorales halophiles et 15 % des milieux aquatiques (hors zones humides).



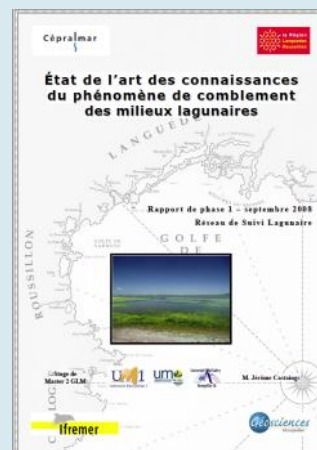
LAGUNES – COMBLEMENT

État de l'art des connaissances du phénomène de comblement des milieux lagunaires

J. Castaings Master 2 GLM, Université de Montpellier I & II (IFREMER, Cépralmar), Rapport de phase 1 – septembre 2008, Réseau de Suivi Lagunaire, 2008, 100 p.

Le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) du Languedoc-Roussillon a lancé une étude afin de synthétiser l'état actuel des connaissances afin de mieux connaître

les divers mécanismes à l'origine du comblement des milieux lagunaires, mécanismes souvent amplifiés par les activités humaines aux abords de la lagune et dans son bassin versant. L'étude montre que l'échéance du remplissage sédimentaire varie de quelques décennies (étang de Canet) à plusieurs millénaires (étang de Thau).



LITTORAL – GIZC

Actes du Colloque gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional : Comment stopper la perte de biodiversité ?

UNION EUROPÉENNE, 2009, 37 p.

Ce document provisoire reprend les présentations et les conclusions des ateliers thématiques du colloque « La gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée, du local au régional : comment stopper la perte de biodiversité ? » qui s'est



déroulé à Nice les 18 et 19 décembre 2008 dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Barcelone pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée.

Quelle stratégie européenne pour la gestion intégrée des zones côtières ?

REVUE VERTIGO, HS n° 5, mai 2009.

La gestion intégrée des zones côtières est soumise à deux forces en présence : l'approche

stratégique nationale qui se veut plus locale et sa portée paneuropéenne où les États jouent un rôle capital dans sa construction. Un regard sera donc porté sur ces deux niveaux de la gestion intégrée des zones côtières à travers ce Hors série regroupant 14 textes issus du colloque « De la recommandation de 2002 au Livre Vert de 2006 : quelle stratégie européenne, pour la GIZC ? »



LITTORAL – Observatoire du littoral

Recueil des fiches indicateurs de l'Observatoire du littoral

OBSERVATOIRE DU LITTORAL, Service de l'Observation et des Statistiques, mai 2009, 193 p.

L'observatoire du littoral a mis en ligne l'ensemble de ces fiches sous la forme d'un document unique au format PDF, soit un total de 30 fiches portant notamment sur l'utilisation du territoire, les risques, la qualité de l'eau, la nature et la biodiversité.

A noter que postérieurement à cette parution, la fiche Indicateur « milieux naturels protégés par voie réglementaire, foncière et contractuelle dans les communes littorales » a fait l'objet d'une mise à jour en juin 2009.

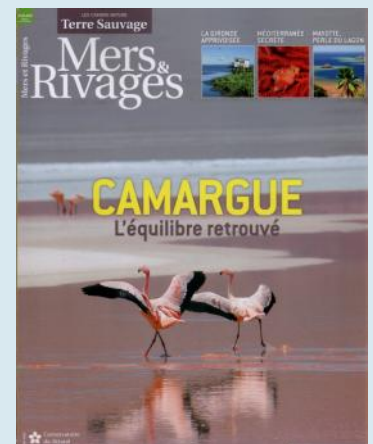


LITTORAL – Mers et rivages

Mers et rivages

TERRE SAUVAGE HS, ÉTÉ 2009, 100 p., 6,95 €

Ce numéro spécial de terre sauvage, réalisé avec le concours du Conservatoire du littoral est consacré aux rivages marins. Des articles concernent notamment l'estuaire de la Gironde et la Camargue gardoise et Mayotte.



LITTORAL – Services rendus

Services écologiques des habitats marins et côtiers

COMITÉ FRANÇAIS UICN, mai 2009, 14 p.

Cette brochure présente de manière synthétique les services rendus par les habitats marins et côtiers, systèmes hautement productifs de biens et

services écologiques. Ils délivrent une très large gamme, voire la quasi-totalité des services identifiés jusqu'ici (Services d'approvisionnement ; Offre d'habitat, Biodiversité, Ressources génétiques ; Formation et rétention des sols, régulation de l'érosion et des risques Naturels ; Services culturels et créatifs).



LITTORAL ET MONTAGNE – Droit

Droit du littoral et de la montagne

H. COULOMBIÉ ET C. LE MARCHAND, Litec, 2009, 400 p., 55 €

Comment protéger les espaces littoraux et de montagne ? Comment les aménager ? Dans quelles conditions peut-on les ouvrir à l'urbanisation ? Comment y développer les projets touristiques nécessaires à leur animation ? Comment protéger

les espaces les plus sensibles ? L'ouvrage présenté tend à répondre à l'ensemble de ces questions. Il intéressera les élus concernés et les administrations de l'État, les professionnels du tourisme et de la construction, les associations de protection de l'environnement, enfin l'ensemble des professionnels du droit (avocats, notaires, étudiants).

Cet ouvrage est le seul, actuellement, à faire le point de la réglementation, de la jurisprudence et de la pratique. Il est aussi bien théorique que pratique, permet une analyse en profondeur des dossiers et constitue un outil efficace d'aide à la décision. Enfin, il a pour principale ambition d'être d'une grande fiabilité technique et juridique.

→ urbanisme et construction

HENRI COULOMBIÉ
CLAUDINE LE MARCHAND
Préface de
GEORGES LIET-VEAUX

LITEC PROFESSIONNELLS
le droit à la performance

DROIT
DU LITTORAL
ET DE
LA MONTAGNE



MILIEUX AQUATIQUES – Adour-Garonne

Les milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE, FICHES, OCT. 2008, 32 p.

L'agence de l'eau Adour-Garonne a publié une série de huit fiches présentant les différentes typologies des eaux de surface, dont les zones humides

de tête de bassin versant, les Cours d'eau de plaine non mobiles et leurs annexes fluviales, les marais littoraux endigués, les zones estuariennes, cours d'eau influencés par la marée. Pour chaque fiche figure une présentation générale, l'état préservé du milieu, l'état perturbé du milieu, l'état dégradé du milieu.



NATURA 2000 – Bilan de l'état de conservation

Rapport de synthèse sur l'état de conservation des types d'habitats et des espèces

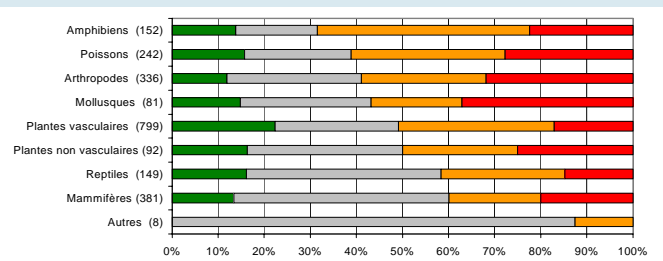
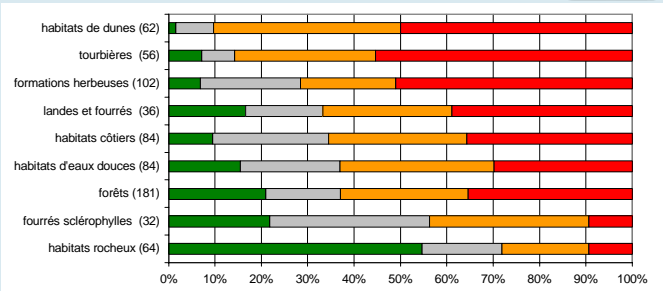
COMMISSION EUROPÉENNE, COM (2009) 358 final, 13 juill. 2009, 17 p.

La Commission européenne a publié un rapport sur l'état de conservation de plus de 1 150 espèces et 200 types d'habitats de l'Union européenne. Ce rapport a été réalisé suite à la transmission des rapports nationaux de chaque État membre.

Il montre que 65 % des habitats et plus de 50 % des espèces

couvertes par la législation communautaire sont toujours gravement menacés. Seul un nombre réduit de ces habitats et espèces vulnérables (17 %) présente un bon état de conservation.

85 % des habitats tourbeux, 69 % des formations herbeuses, 63 % des habitats côtiers et 61,5 % des habitats d'eau douce sont dans un état de conservation défavorable, principalement à cause de la disparition de l'agriculture traditionnelle, de l'urbanisation, du développement du tourisme et du changement climatique.



PARC NATUREL RÉGIONAL – Marais Poitevin

Le marais Poitevin ne sera pas un parc naturel régional

Dossier de presse de la coordination pour la défense du marais Poitevin, 11 juin 2009, 15 p.

La Coordination revient sur l'échec de recréation du parc naturel régional du marais Poitevin lancé par un plan d'action en 2002.

Après la décision du ministère de l'écologie prise en février 2008, de ne pas relabelliser le marais Poitevin en PNR, le Conseil national de protection de la nature n'a pu que donner à son tour un avis négatif.

Le fait que le périmètre du futur parc n'englobe pas la totalité du marais, mais laisse au contraire de vastes zones géographiques en dehors du parc (en particulier en Vendée), explique en partie cet échec.



NATURA 2000 – Bilan du réseau en France

Le réseau Natura 2000 en France

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, ARTHÉSIS, avr. 2009, 52 p.

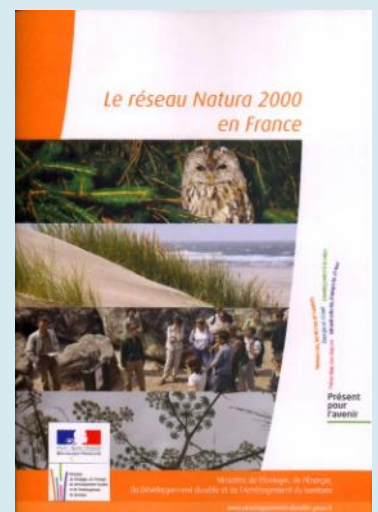
Cette plaquette fait un point complet sur la mise en œuvre du réseau Natura 2000 en France.

Au 1^{er} janvier 2009, le réseau était composé par 380 zones de protection spéciale au titre de la directive Oiseaux et de 1360 sites d'importance communautaire.

Les sites terrestres représentent 6,9 millions d'hectares auxquels s'ajoutent 3,1 millions d'hectares de sites marins. 6 % de la superficie des sites terrestres sont constitués par des zones humides.

31 documents d'objectifs sont opérationnels et 456 en cours. On dénombre 260 contrats Natura 2000 passés en 2006 et 200 en 2007, auquel il faut ajouter 3 100 contrats d'agriculture durable passés dans des sites Natura 2000 de 2003 à 2006.

A demander auprès du ministère de l'écologie



■ POLICE DE L'EAU – Rapport d'activité

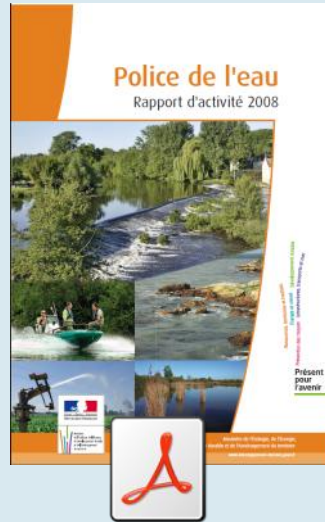
Compte-rendu d'activité police de l'eau et des milieux aquatiques 2008

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ, 2009, 20 p.

Le dernier bilan d'activité de la police de l'eau (portant sur l'année 2007) a été publié. Les effectifs consacrés à la police de l'eau sont en léger recul, contrairement aux objectifs nationaux.

Dans le même temps, l'articula-

tion entre les différents services membres de la MISE souffre de critiques renouvelées et les services mobilisent peu les outils de police à leur disposition. Ainsi, moins de 10 % des cas de contrôles non-conformes donnent lieu à procès-verbal ou mise en demeure. Des améliorations portant sur ces différents points ont été demandées dans la feuille de route 2009-2010 adressé par le ministère de l'écologie aux préfets de régions.



■ PLAN LOIRE – 3^{ème} plan

Des actions pour le plan Loire grandeur nature 2007-2013

PRÉFECTURE RÉGION CENTRE, 2008, 4 p.

Une plaquette détaille les actions prévues dans le nouveau Plan Loire Grandeur Nature couvrant la période 2007-2013.



■ PLU—Intégration des orientations des SDAGE

Les zones humides et milieux naturels

DDE NORD, fiche, mai 2009, 2 p.

Cette fiche donne des indications sur les moyens d'utiliser les données portant sur les zones humides dans un plan local d'urbanisme en respectant les orientations et les mesures du SDAGE.

Élaboration du plan local d'urbanisme. Cahier des charges. Éléments liés à la problématique « eau » à intégrer

DDE NORD, fiche, mai 2009, 8 p.

Ce document a pour objet d'identifier les éléments relatifs à la problématique « eau » à intégrer dans les cahiers des charges d'élaboration ou de révision des PLU voire des CC.



■ PROTECTION DE LA NATURE – Droit

Biodiversité et évolution du droit de la protection de la nature : réflexion prospective

COLLECTIF, Revue juridique de l'environnement n° spécial, déc. 2008, 111 p., 34 €

Ce numéro spécial de la RJE fait un point complet sur le droit de la protection de la nature à l'aune du nouveau concept de biodiversité. Elle rappelle dans une première partie ce qu'est la crise de la biodiversité et quelles réponses y ont été apportées par l'écologie, le droit, la gouvernance et les approches

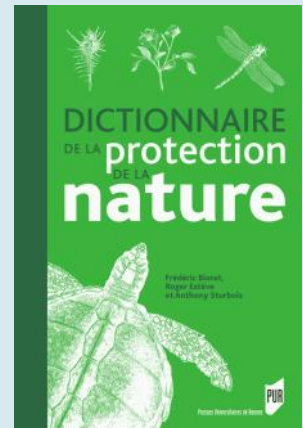
économiques et financières. La seconde partie aborde la biodiversité et l'utilisation des sols, la troisième a trait aux rapports unissant biodiversité, aires protégées et approche juridique du territoire.



Dictionnaire de la protection de la nature

F. BIORET, R. ESTÈVE ET A. STURBOIS, 2009, 546 p., 26 €

Ce dictionnaire est destiné à tous les acteurs de la protection de la nature et de la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire. Il a pour but d'apporter aux juristes des notions en écologie, et de permettre aux environnementalistes de trouver rapidement les textes de référence dans le maquis des codes. Il permettra en outre aux étudiants de se familiariser avec ce



domaine, et à un plus large public, de le découvrir. Les quelque 1189 entrées qui composent ce dictionnaire correspondent aux termes scientifiques, juridiques, et les définitions les plus fréquemment utilisés dans le monde de la gestion du patrimoine naturel et de l'aménagement du territoire. Elles concernent les outils, les acteurs, les réseaux d'informations, les observatoires, les stratégies et les programmes nationaux et internationaux de la protection de la nature.

RAMSAR – Bilan

Ramsar et la 10^e conférence des parties

COLLECTIF, Zones humides infos n° 62, 4^{ème} tri. 2008, 28 p.

Ce numéro de zones humides infos est consacré à la Convention de Ramsar. Y sont notamment abordés les thèmes suivants : Ramsar en Europe, les nouveaux sites Ramsar français, les résolutions adoptées lors de la dernière conférence des parties (Changwon, 28 octobre au 4 novembre 2008), des témoignages de l'UICN et de la LPO sur cette convention internatio-



RÉSERVES NATURELLES – Observatoire de la biodiversité

Observatoires de la biodiversité : rôles et défis des réserves naturelles

RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, RÉGION ILE-DE-FRANCE, Actes du colloque, déc. 2008, 2009, 40 p.

L'Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France a depuis 1989 développé les outils nécessaires au recueil des données et au suivi de ce patrimoine naturel. Sa vocation l'a amené à porter à connaissance l'état et les méthodes de conservation des espèces et des habitats des réserves naturelles.

Ce colloque a eu pour objectif de faire état des différentes initiatives en matière d'observatoire du patrimoine naturel et de stratégies de créations de réserves naturelles, au niveau de l'Etat comme en Région.

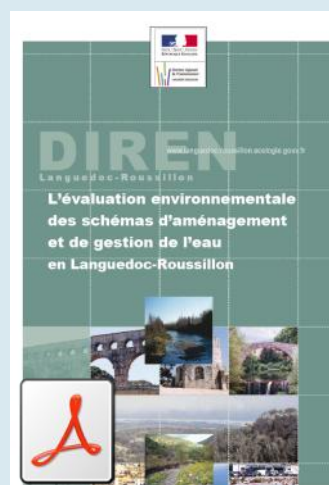
Il aura permis une dynamique d'échange et de mutualisation d'expériences pour mieux cerner : le potentiel de soutien de RNF aux logiques de mise en réseau, la contribution des réserves naturelles à une stratégie globale de conservation de la biodiversité, et la complémentarité des réserves naturelles avec les autres types d'espaces protégés et d'outils de protection des milieux.

SAGE – Évaluation environnementale

L'évaluation environnementale des schémas d'aménagement et de gestion de l'eau en Languedoc-Roussillon

DIREN LANGUEDOC-ROUSSILLON, mai 2009, 53 p.

mes, qui s'applique notamment aux SDAGE et aux SAGE, ce guide analyse le cadrage de l'étude, les éléments méthodologiques à prendre en compte, le contenu du rapport environnemental, l'évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 et les principaux effets environnementaux des SAGE.



En vertu de la nouvelle législation sur l'évaluation environnementale des plans et program-

TOURBIÈRE – Recommandations

PÔLE-TOURBIÈRES, plaquettes, 2008, 6 p., 4 p. et 4 p.

Tourbières et jardiniers

La tourbe, présente dans l'immense majorité des « terreaux » du commerce, provient des tourbières, milieux naturels rares et fragiles. L'extraction de ce matériau fossile, non renouvelable, contribue à leur disparition. Cette plaquette a pour but d'informer les jardiniers amateurs sur les conséquences de l'utilisation de tourbe, et de les aider à trouver des alternatives.

Tourbières et pêcheurs

Cette plaquette donne des recommandations aux pêcheurs en sites tourbeux. Pour les sites

naturels existants : identifier et protéger les zones sensibles et ne pas créer de plans d'eau en tourbières. Pour les sites déjà aménagés : adapter l'entretien des rives et mener les opérations de curage avec précaution, gérer avec prudence la végétation et être attentif aux niveaux d'eau.

Tourbières et sports d'hiver

Une plaquette donne quelques conseils à destination des gestionnaires chargés d'aménagements liés aux sports d'hivers. Elle recommande de ne pas créer d'infrastructures lourdes en sites tourbeux (parc de stationnement, routes, remontées mécaniques) ou à proximité. De même, les tracés des pistes et la circulation des engins d'entre-

tien doivent également tenir compte de ces milieux fragiles en les évitant. Les éventuelles retenues d'altitude doivent être créées en dehors des zones humides de même que l'installation de canons à neige.



TRAMES VERTE ET BLEUE – Orientations nationales

Appui méthodologique à l'élaboration régionale d'une Trame verte et bleue

Enjeux et principes de la Trame verte et bleue

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, mai 2009, 47 p. et 82 p.

Le contenu et les modalités de la mise en œuvre de la trame verte et bleue (TVB) sont dans un projet de document cadre national, dénommé « orientations nationales » et constitué de deux guides :

– le premier guide, à l'attention des décideurs, présente les choix stratégiques (enjeux et principes) de nature à contri-

buier à la préservation et à la restauration des continuités écologiques ;

– le second guide, destiné aux régions et aux services de l'État, identifie les enjeux nationaux et transfrontaliers relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques et comporte un volet relatif à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique.

Une version définitive de guides est prévue pour fin 2009.



ZONES HUMIDES – Cap'eau

Zones humides

CAP'EAU, Plaquette, 2009, 4 p.

Dans le cadre du Collectif Associatif Pour la gestion de l'Eau en Adour-Garonne proposant une nouvelle politique de l'eau dans le bassin, une plaquette en faveur des zones humides a été publiée.

Elle fait partie d'un kit proposant 12 autres fiches.



1 Constat

Les zones humides sont des écosystèmes riches et complexes. Elles jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, la régulation des crues, la purification de l'eau, la recharge des nappes phréatiques, la production de biomasse, la régulation du climat, la préservation de la biodiversité, la protection des sols, la lutte contre l'érosion, la prévention des inondations, la production de services écosystémiques, la récréation, l'éducation, la culture, le tourisme, etc.

Elles sont menacées par l'urbanisation, l'agriculture intensive, l'industrialisation, le changement climatique, etc.

Leur préservation et leur restauration sont donc des enjeux majeurs de la politique de l'eau.

Leur protection est inscrite dans la Directive européenne de 1992 sur les zones humides d'intérêt communautaire (Directive Habitats) et dans la Loi sur l'Eau de 1964.

Leur préservation et leur restauration sont donc des enjeux majeurs de la politique de l'eau.

Leur protection est inscrite dans la Directive européenne de 1992 sur les zones humides d'intérêt communautaire (Directive Habitats) et dans la Loi sur l'Eau de 1964.

ZONES HUMIDES – Délimitation et fonctions

Délimitation de l'espace de zones humides par fonction qualifiée et par type de milieu. Retour d'expériences et propositions de méthodes

Les fonctions des zones humides : Synthèse bibliographique

AGENCE DE L'EAU RM & C., ECOSPHERE, BURGEAP, Rapport final, 2008, 230 p. ; rapport annexe, 2008, 132 p.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse souhaite avancer sur les problématiques de délimitation et de préservation des zones humides.

A cet effet, l'agence s'est donnée pour objectif d'établir une liste des fonctions majeures des zones humides et de mettre en place des méthodes de délimitation des zones humides elles-mêmes, et des espaces fonctionnels pour chaque fonction.

Ce travail a débouché sur la production de plusieurs documents : un rapport général sur la délimitation des zones humides par type de fonction et par type de milieu, un rapport bibliographique sur les fonctions des zones humides ainsi que des fiches de présentation des sites test étudiés.

Ces documents pourront constituer une base pour le futur guide méthodologique souhaité sur ce sujet par l'Agence de l'eau.

Délimitation de l'espace de zones humides par fonction qualifiée et par type de milieu du bassin Rhône-Méditerranée

Retour d'expérience et proposition de méthode

Rapport final 2007 corrigé 2008

Définition et délimitations juridiques des zones humides prévues par le code de l'environnement (CE), le code des impôts (CI) et le code rural (CR)

DIREN PAYS-DE-LOIRE, janv. 2009, 9 p.

Cette fiche de synthèse fait un point complet sur la définition et les délimitations des zones humides et rappelle les orientations du SDAGE Loire-Bretagne en faveur de ces espaces.

DEFINITION ET DELIMITATIONS JURIDIQUES DES ZONES HUMIDES

prevues par le code de l'environnement (CE), le code des impôts (CI) et le code rural (CR)

Il est nécessaire de mettre en cohérence les diverses politiques publiques en ces domaines, en particulier dans les SDAGE (CE, CI, CR).

La délimitation des zones humides est prévue par le 1° de l'article 2.213-1 du code de l'environnement et du code de l'eau. Elle est définie par les critères suivants :

1° Les zones humides sont les zones où l'eau est présente de façon permanente ou temporaire, quelle que soit sa salinité, et qui jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau, la régulation des crues, la purification de l'eau, la recharge des nappes phréatiques, la production de biomasse, la régulation du climat, la préservation de la biodiversité, la protection des sols, la lutte contre l'érosion, la prévention des inondations, la production de services écosystémiques, la récréation, l'éducation, la culture, le tourisme, etc.

DELIMITATION DE L'ESPACE FONCTIONNEL DES ZONES HUMIDES DU BASSIN RHODAN-MEDITERRANEE

Rapport annexe

Les fonctions des zones humides : Synthèse bibliographique

ZONES HUMIDES – Diagnostic environnemental

Méthode pour la réalisation d'un diagnostic environnemental communal pour les zones humides et les haies

COMMISSION LOCALE DE L'EAU SÈVRES NANTAISE, févr. 2008, 50 p.

Cette méthode a pour objet de permettre la prise de conscience par chaque commune de la richesse de son territoire et de son patrimoine naturel. Elle doit également faciliter la démarche des communes souhaitant réali-

ser un inventaire des haies et des zones humides sur leur territoire pour mieux faire connaître leur valeur, les modes de gestion possibles, et envisager les moyens de leur préservation. Elle apporte des informations sur les gestions possibles pour l'amélioration de la qualité de l'eau et permettra d'avoir des diagnostics environnementaux communaux homogènes sur le bassin de la Sèvre Nantaise.

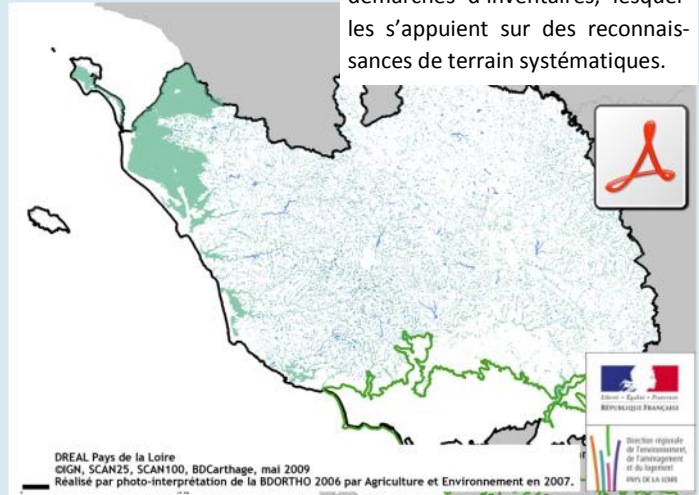


ZONES HUMIDES – Cartographie

Carte des plans d'eau et des zones humides probables en Vendée

DREAL PAYS-DE-LA-LOIRE

La DREAL Pays-de-Loire a mis en ligne une carte listant les plans d'eau et les zones humides probables. La pré-localisation permet d'identifier des "zones humides probables" à l'échelle du 1 : 25000^e. Elle n'a pas vocation à se substituer ou être assimilée aux démarches d'inventaires, lesquelles s'appuient sur des reconnaissances de terrain systématiques.



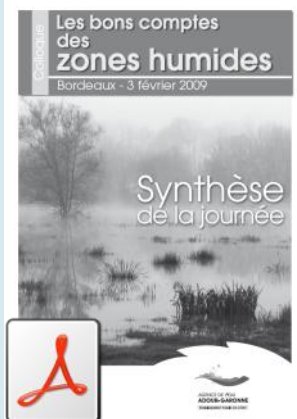
ZONES HUMIDES – Économie

Les bons comptes des zones humides

COLLECTIF, Synthèse de la journée, Bordeaux, 3 février 2009, Agence Adour-Garonne, 2009, 36 p.

Cette journée consacrée à l'analyse économique des services rendus par les zones humides s'est notamment basée sur des cas concrets d'évaluation tels que la restauration des frayères à brochets, l'incidence des zones humides sur l'exploitation agricole ou les services rendus par l'exploitation agricole des tourbières.

2009 (v. ci-dessus), présente une synthèse des sources bibliographiques portant sur le contenu et les différentes méthodes d'évaluation des zones humides. En annexe de l'étude, figure un tableau bibliographique complet des évaluations directes. Trois autres volumes sont à paraître.



Après que des gestionnaires aient fait valoir leur point de vue, une table ronde a cherché à identifier des pistes afin d'améliorer l'intégration de la valeur des zones humides au sein des politiques économiques.

Évaluation économique des zones humides. Vol. 1 synthèse de la bibliographie

S. ROBICHON, A. COMEAUX ET D. TESSYRE, Agence Adour-Garonne, EcoWhat, ACTeon, mai 2009, 62 p.

Ce rapport, qui est venu appuyer les interventions du colloque de Bordeaux du 3 février



ZONES HUMIDES – Estuaires

Estuaires, baies et deltas

COLLECTIF, Zones humides infos n° 61, 3^e trim. 2008, 32 p.

Ce numéro spécial consacré aux écosystèmes estuariens est divisé en trois parties : la première présente les grands estuaires français, leur particularisme en terme de fonctionnement, la protection juridique dont ils sont l'objet et leur rôle pour l'accueil des oiseaux d'eau. La seconde partie traite d'exemples d'aménagements sur les grands estuaires français (Loire, Seine, Gironde), le delta de Camargue et la baie du Mont-Saint-Michel mais aborde le cas

d'estuaires moins connus du grand public mais de très haute valeur écologique (estuaire de la Saône et de la Rance). La dernière partie est consacrée à la gestion d'estuaires situés à l'étranger (estuaire de la Moulouya au Maroc, estuaire du Saint-Laurent – Québec).



■ ZONES HUMIDES – Inventaires SAGE

Démarches d'inventaires des zones humides

X. HARDY, AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE, mars 2008, 99 p.

Dans le cadre de la révision du SDAGE Loire-Bretagne, une brochure présente la démarche d'inventaire des zones humides proposée par l'Agence de l'eau, d'une part à l'échelle du bassin-versant (bilan des inventaires, analyse des méthodes de pré-localisation, examen de la faisabilité d'une carte de grandes enveloppes de zones humides, proposition d'une méthodologie de réalisation d'inventaire via la rédaction d'un cahier des charge), d'autre part à l'échelle locale (recommandations techniques pour les secteurs à enjeu à l'échelle des SAGE, propositions de principes directeurs pour les inventaires de niveau communal ou de petits



bassins).

Guides pour la réalisation des inventaires des zones humides. Tome I : Production de l'Enveloppe de référence. Tome II : Inventaires de terrain des zones humides et des cours d'eau

Atlas de l'enveloppe de référence des zones humides du SAGE de la baie de Saint-Brieuc

AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE, RÉGION LOIRE-BRETAGNE, 2009, 27 p. 46 p.



Un guide de production constituant le cahier des charges pour la production de l'enveloppe de référence des zones humides sur le périmètre du Sage de la baie de Saint-Brieuc a été publié (t. I). Des annexes (t. II) détaillent les différents critères et paramètres pris en compte pour parvenir à cet inventaire. Un atlas des enveloppes de



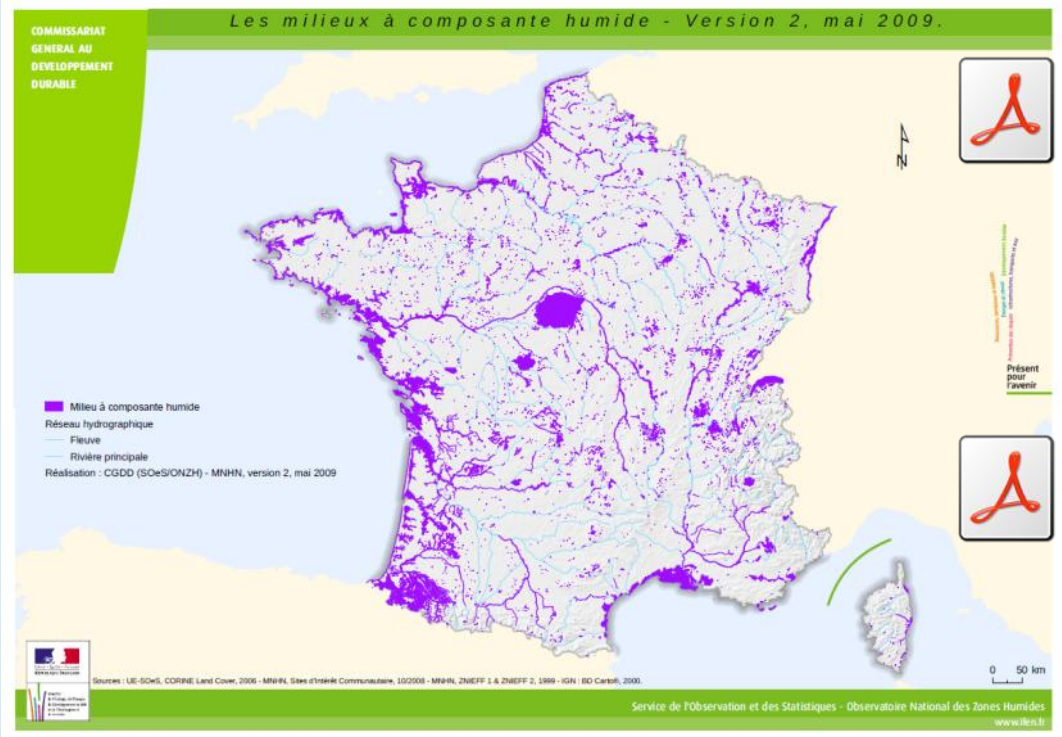
■ ZONES HUMIDES – Milieux à composante humide

Milieux à composante humide en France

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ZONES HUMIDES, Service de l'Observation et des Statistiques, CGDD, MEED-DAT, MNHN, version 2, mai 2009, notice méthodologique, 9 p. et carte

Dans le cadre de la publication d'une nouvelle carte des milieux à composante humide, ce document présente l'exploitation des diverses couches d'information géographique disponibles dans lesquelles ont été identifiés ces milieux : ZNIEFF de première génération, SIC, CORINE Land Cover 2006. Pour chaque couche d'information géographique, les milieux humides ont été identifiés et conservés.

La carte finale résulte d'une agrégation des différentes couches d'information géographi-



que utilisées.

Compte tenu des couches géographiques utilisées, les cartes

produites sont exploitables au 1/100.000e et au-delà. La première version de cette carte avait été réalisée par l'Institut

Français de l'Environnement (Ifen) et le MNHN en février 2002, il s'agit donc d'une actualisation, la méthodologie ayant

■ ZONES HUMIDES – Occupation des sols et populations

La population des communes accueillant des zones humides d'importance majeure

L'occupation des sols dans les zones humides d'importance majeure entre 2000 et 2006

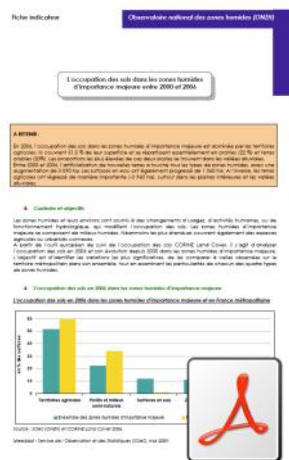
OBSERVATOIRE NATIONAL DES ZONES HUMIDES, Service de l'Observation et des Statistiques (SOEs), févr. et mai 2009, 4 et 7 p.

La fiche sur l'occupation des sols des zones humides d'importance majeure a été remise à jour, elle porte désormais sur la période 2000-2006 (au lieu de 1990-2000).

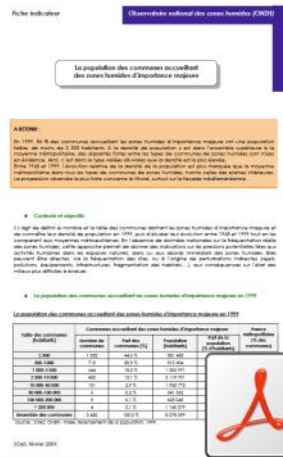
Elle montre qu'en 2006, l'occupation des sols dans les zones humides d'importance majeure est dominée par les territoires agricoles. Ils couvrent 51,5 % de

leur superficie et se répartissent essentiellement en prairies (22 %) et terres arables (20 %). Les proportions les plus élevées de ces deux postes se trouvent dans les vallées alluviales.

Entre 2000 et 2006, l'artificialisation de nouvelles terres a touché tous les types de zones humides, avec une augmentation de 3 090 ha. Les surfaces



en eau ont également progressé de 1 060 ha. A l'inverse, les



cueillant les zones humides d'importance majeure ont une population faible, de moins de 2 500 habitants.

la densité de population y est dans l'ensemble supérieure à la moyenne métropolitaine, des disparités fortes entre les types de communes de zones humides sont mises en évidence. Ainsi, c'est dans le type vallées alluviales que la densité est la plus élevée.

Entre 1968 et 1999, l'évolution relative de la densité de la population est plus marquée que la moyenne métropolitaine dans tous les types de communes de zones humides, hormis celles des plaines intérieures. La progression observée la plus forte concerne le littoral, surtout sur la façade méditerranéenne.

terres agricoles ont régressé de manière importante (-3 960 ha), surtout dans les plaines intérieures et les vallées alluviales.

La fiche indicateur sur la population des zones humides d'importance majeure montre qu'en 1999, 84 % des communes ac-

■ ZONES HUMIDES – Réseau partenarial d'information

Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides

Le Forum des Marais Atlantiques propose de faciliter la prise en compte de la spécificité des territoires de zones humides via la co-construction d'un "Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides" avec l'ensemble des acteurs concernés et la signature d'une Charte définissant les principes généraux de collaboration entre les membres. Les objectifs fondamentaux poursuivis au travers de ce projet sont les suivants : l'amélioration et le partage de la connaissance sur les zones humides, leurs acteurs et leurs actions ; la mutualisation des

données à forte valeur ajoutée et le développement de méthodes communes ; la création d'un outil de consultation de ces informations et d'aide à la décision sur les zones humides et les milieux aquatiques associés, ...

Site Internet : <http://www.forum-marais-atl.com/reseau-partenaires-donnees-zones-humides.html>

■ ZONES HUMIDES – Tarn

Les zones humides du Tarn. Notre patrimoine commun

Scop SAGNE, 2009. 4 p.

Créé en 2001, le réseau Sagne a pour objectif de conserver les tourbières de la région Midi-Pyrénées, par un accompagnement des propriétaires et gestionnaires de sites vers une gestion durable.

Cette plaquette à destination du grand public présente les différentes zones humides tarnaises (appelées sagnes) : tourbières, prairies humides, prairies inondables, ripisylves, gravières, sources, mares et étangs. Les spécificités et leurs rôles sont brièvement décrits, illustrés de photographies et accompagnés de quelques traductions en occitan.

■ ZONES HUMIDES – Sports d'hiver

Zones humides et sports d'hiver. Bibliographie

PÔLE-RELAIS TOURBIÈRE, févr. 2009, 20 p.

Le pôle relais tourbières propose une bibliographie complète sur le thème « Zones humides et sports d'hiver ».

Télécharger cette lettre sur : www.ifen.fr/zoneshumides/pages/dossiers.htm

Remerciements à toute les équipes des pôles-relais pour la reprise de certaines des informations de leur lettre d'actualité ainsi qu'à Zones humides infos. Rédaction et mise en page : Olivier CIZEL. Juillet 2009